1617, route 117,
Mont Blanc (Qc) J0T 2G0
8227, route 125
Chertsey, QC J0K 3K0
31, route 309
Ferme-Neuve, QC J0W 1C0

Liste de prix
et normes
Prix hiver du 15 janvier
jusqu'au 30 avril 2024

Pour toute question vous pouvez communiquer à l'usine auprès de **M. Michel Martin (514) 973-3273 ou (819) 688-3006 poste 223**

PERMIS DE LIVRAISON

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, un permis de livraison est requis : http://www.apflo.ca/demande-permis-de-livraison

PRÉLEVÉ SYNDICAL

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD et de la DIVISION SUD**, une contribution syndicale de 2,15 $ pour chaque tonne métrique verte a été retenue.

FRAIS DE TRANSPORT

- Pour les producteurs de la **DVISION NORD**, le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine. Les usines de **Ferme-Neuve** et de **Mont-Blanc** peuvent accepter votre bois :
  Pour le bois en longueur : des frais de transport de 15,50 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
  Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 16,00 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
  Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 17,25 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
  Pour les producteurs de la **DIVISION SUD**, le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine. Les usines de **Mont-Blanc** et de **Chertsey** peuvent accepter votre bois :
  Pour le bois en longueur : des frais de transport de 17,50 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
  Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 17,50 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
  Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 20,00 $ la tonne métrique verte ont été retenus.

NOTES IMPORTANTES

- Les montants inscrits dans les tableaux ci-dessous représentent le prix net pour chaque tonne métrique verte livrée. Tel que mentionné ci haut le prélevé syndical et les frais de transport ont déjà été retenus sur ce montant.

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE / BOIS EN LONGUEUR • DIVISION NORD				
Groupe d'essences	Prix net payé au producteur pour une tonne métrique verte			
	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	78,72 $	77,47 $
Épinette – pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	86,10 $	84,85 $
Sapin	Pleine longueur	4 po et plus	73,55 $	X
Épinette – pin gris	Pleine longueur	4 po et plus	80,92 $	X

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE / BOIS EN LONGUEUR • DIVISION SUD				
Groupe d'essences	Prix net payé au producteur pour une tonne métrique verte			
	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	77,22 $	74,72 $
Épinette – pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	84,60 $	82,10 $
Sapin	Pleine longueur	4 po et plus	71,55 $	X
Épinette – pin gris	Pleine longueur	4 po et plus	78,92 $	X

SPÉCIFICATIONS ET NORMES DE FAÇONNAGE POUR LE SCIAGE

Spécifications et norme de façonnage pour le pour le bois en longueur :

- Sapin, épinette et pin gris peuvent être mélangés
- Diamètre minimum au gros bout : 16 cm (6 po)
- Diamètre minimum au fin bout 4 po
- La tige doit être complète, aucune bille enlevée dans la tige.

Qualité :

- Aucune fourche ni coude;
- Encoche d'abattage : aucune, doit être dans la souche;
- Nœuds et Branche : coupé au ras du tronc, aucune branche accepté dans le chargement;
- Carie et pourriture : Maximum 1/3 du diamètre de la découpe
- Pas de bois de champs
- Pas de souche évasé (coupe sous la plus haute racine)
- Aucune tige Morte, chauffée, brûlée, endommagé par les insectes ou avec présence de champignons.
- Bois d'hiver : à livrer au plus tard fin juin
- Corps étranger : aucun corps étranger (métal, sable, clou, etc.) la présence de métal entraînera le refus du voyage.

Spécification et norme de façonnage pour le bois en billot :

- Sur-longueur de 6 po à 8 po demandée
- Pour les billots de 16 pi, une sur-longueur de 9 po sera refusée.
- Diamètre minimum au fin bout 4 po
- Favoriser les longueurs de billots de 12-16 pieds dans les diamètres de 6 po et plus
- Favoriser les billots de 10 pieds dans les diamètres de moins de 6 po en minimisant les billots de 8pieds.
- Maximum 10 % du bois peut être en longueur de 8 et 10 pieds.
- Les camions peuvent être chargés sans aucune restriction quant à la disposition des longueurs et des essences.
- Pour un même secteur de coupe, il est très important que la totalité de la partie commerciale de l'arbre (de la bille de souche jusqu'au fin bout de 4 pouces) se retrouve en entier dans les livraisons. Si la bille de souche est retirée pour servir à d'autres fins, l'usine se réserve le droit de refuser le chargement.

Qualité :

- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.
- Bois d'hiver : à livrer au plus tard fin juin
- Carie et pourriture : maximum 1/3 du diamètre de la découpe
- Les billes doivent être droite, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes
- Aucun bois de champs ou renfermant des corps métalliques

GROUPE CRÊTE

Annexe des spécifications pour le façonnage des billots Groupe Crête.

FORÊT PRIVÉE

1 Coude prononcé

Tronçonner avant le coude.

2 Fourche

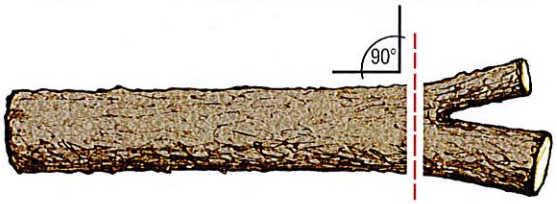

Aucune fourche n'est tolérée.

Pas de doubles têtes collées.

3 Racine

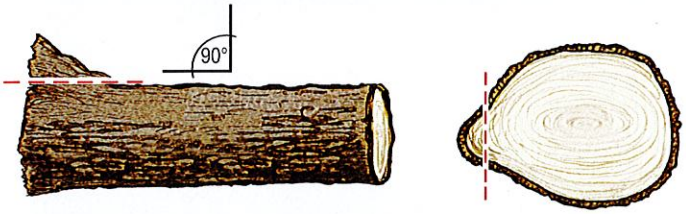

Aucune partie de racine dans le billot n'est tolérée.

4 Ébranchage

Tous les billots doivent être ébranchés à l'effleurement du tronc sans abîmer la fibre. Aucune branche, partie de branche, «bourrelet», «moignon» toléré.

(Lorsque nécessaire, l'ébranchage doit être complété à la scie à chaine.)

5 Longue courbe

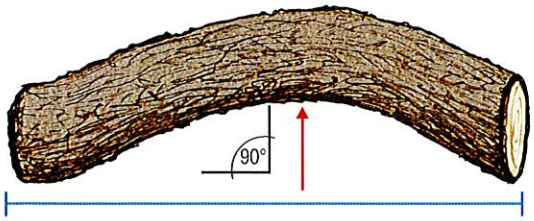

Lorsqu'on tire une ligne longitudinale ⊢⊣ rejoignant les deux découpes du billot, la flèche ↑ formée au centre de l'arc ne doit pas excéder les mesures suivante:

12' 4" / 14' 4" / 16' 4" ⟶ maximum 4"
8' 4" / 10' 4" ⟶ maximum 2"

Groupe Crête Division Saint-Faustin Tél: 819-688-5550 Fax: 819-688-3583 www.groupecrete.com
1617 route 117, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2

GROUPE CRÊTE

Annexe des spécifications pour le façonnage des billots Groupe Crête.

FORÊT PRIVÉE

6 Éclisse

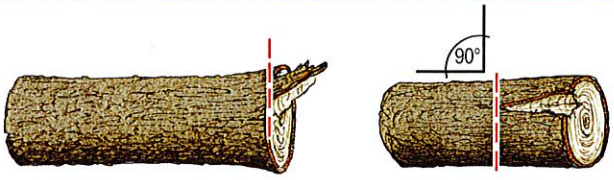

Aucun morceau de souche resté sur l'arbre ou morceau d'arbre resté sur la souche ne sont tolérés.

7 Billots cassés

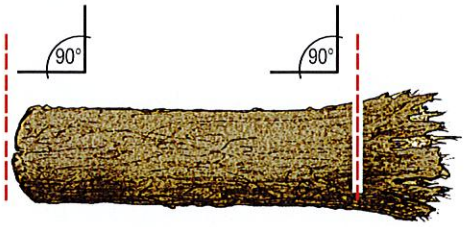

Tous les billots doivent être coupés aux 2 bouts perpenticulaires à l'axe. Pas de découpe en angle, pas d'encoches d'abattage trop prononcés, pas de couronnes incomplètes, fendillées ou «machées» par la machine.

8 Carie

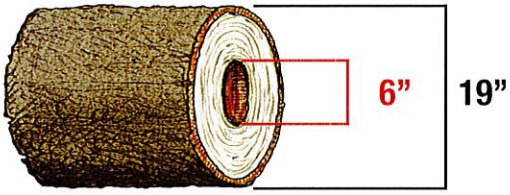

Un maximun de un tiers (1/3) en diamètre de la découpe en carie est toléré.

9 Trait de scie

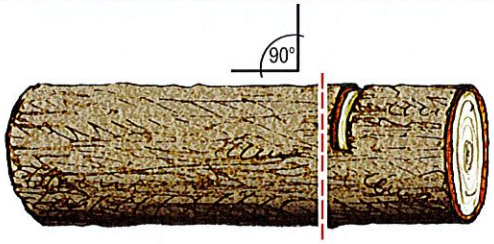

Aucun trait de scie ou trait de relecture n'est toléré sur le billot

10 Écimage

Les billots doivent être écimés «topés» à 4 pouces minimum au fin bout.

Groupe Crête Division Saint-Faustin Tél: 819-688-5550 Fax: 819-688-3583 www.groupecrete.com
1617 route 117, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2

GROUPE CRÊTE

Annexe des spécifications pour le façonnage des billots Groupe Crête.

FORÊT PRIVÉE

FAÇONNAGE DES BILLOTS

Longueurs autorisées

Favoriser au maximum 16' 4" de longueur

14' 4"

12' 4"

10' 4"

8' 4"

Tolérance

Surlongueur permise maximum 2"

Écimage

Minimum 4"

Groupe Crête Division Saint-Faustin Tél: 819-688-5550 Fax: 819-688-3583 www.groupecrete.com
1617 route 117, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2